



Chantier Rimouski 2020

Les bons coups en développement durable
de la Ville de Rimouski

Février 2012




Ville de
rimouski

AVANT-PROPOS

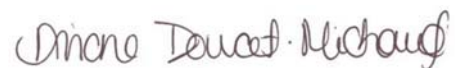
Ce document répertorie les actions notables (bons coups) en matière de développement durable au sein de la Ville dans les domaines suivants : l'économie locale, l'équilibre démographique, l'équité et la cohésion sociale, la gestion environnementale intégrée, la participation citoyenne, la qualité de vie ainsi que le tourisme. L'ensemble de ces faits a été identifié grâce aux plans d'action de la Ville, à des articles de journaux de la région du Bas-Saint-Laurent, au site Internet de la Ville et à des entrevues avec des employés de la municipalité.

Sa réalisation a débuté durant l'été 2011 et a été rendue possible grâce au travail de madame Marion Bonhomme lors d'un stage effectué à la Ville de Rimouski dans le cadre de sa formation à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke.

Par ailleurs, il s'est avéré essentiel en janvier 2012, qu'il fallait retoucher la version initiale de ce document afin d'y inclure de nouveaux éléments forts pertinents portés à notre connaissance à la suite de la révision du diagnostic en développement durable. Conséquemment y sont répertoriés les bons coups de la Ville au 31 janvier 2012 autour des sept domaines retenus par madame Bonhomme initialement.



Judith Desmeules. LL.B., DGE
Gestionnaire de projets



Ariane Doucet-Michaud
Chargée de projet, Chantier Rimouski 2020

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
1. L'ÉCONOMIE LOCALE	3
2. L'ÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE	5
3. L'ÉQUITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE	5
4. LA GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE	6
<i>a. Gestion des matières résiduelles.....</i>	<i>6</i>
<i>b. Transports alternatifs</i>	<i>8</i>
<i>c. Patrimoine forestier et espaces naturels.....</i>	<i>9</i>
<i>d. Gestion de l'eau.....</i>	<i>11</i>
<i>e. Gestion municipale.....</i>	<i>12</i>
5. LA PARTICIPATION CITOYENNE	14
6. LA QUALITÉ DE VIE	15
7. LE TOURISME	18

1. L'ÉCONOMIE LOCALE

- Attribution à la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) du mandat de tenir un salon de l'innovation : le premier s'est tenu en novembre 2007 au centre des Congrès sur l'innovation manufacturière afin de mettre en valeur les entreprises et les produits fabriqués dans la MRC.
- Participation active de la Ville au sein du réseau du Pôle de l'Est.
- Création de la Fondation Centre Ville Rimouski (FCVR)¹ en 2003 qui a participé à l'amélioration des bâtiments de ce secteur en plus de contribuer au démarrage de plus de 35 nouveaux commerces et a contribué à une hausse de 55 % du taux d'occupation des locaux commerciaux ainsi que l'augmentation de l'assiette fiscale et de la valeur foncière du centre-ville.
- Mise en place de programmes de crédits de taxes foncières afin de favoriser la construction dans les trois parcs industriels de la ville de nouvelles industries manufacturières ainsi que d'établissements de haute technologie reliée au domaine marin.
- Collaboration de la Ville à la création et au fonctionnement de l'incubateur d'entreprises en technologie de la mer qui avait pour mission de réduire les risques liés au démarrage de nouvelles entreprises spécialisées dans les domaines maritimes.
- Désignation de la Ville comme capitale océanographique et technopole maritime en raison de ses nombreux laboratoires, centres de recherche

¹ Cet organisme est maintenant fusionné avec la SOPER depuis 2011.

et établissements d'enseignement supérieur gravitant autour des sciences de la mer.

- Attribution de la certification « *4 As du développement durable* » et concerté le 24 septembre 2008 par la Fondation Rues principales pour souligner les efforts de revitalisation socioéconomique entrepris depuis la création de Fondation Centre Ville Rimouski (FCRV) en 2003.
- Tenue de deux rencontres de réseautage par an à Montréal et à Québec pour faire la promotion des « bons coups » de Rimouski et mettre en relation des organismes et entreprises afin de créer des projets novateurs.
- Mise en place d'un Guichet unique pour les demandes de permis pour les projets commerciaux.
- Classement de la Ville de Rimouski au 2^e rang au Québec (11^e au Canada sur 100 villes), dans le cadre de l'étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), « Des collectivités en plein essor : les villes du Canada les plus dynamiques en matière d'entrepreneuriat » rendue publique en octobre 2011, pour son esprit entrepreneurial. Suivant les recherches de la FCEI, ce classement en tête de liste pour Rimouski est dû au fait que les autorités municipales ont mis en branle des mesures et des politiques favorisant réellement un climat d'affaires stimulant.
- Rimouski, 2^e rang parmi les villes du Québec où les coûts d'exploitation sont les plus bas (KPMG, 2008).

2. L'ÉQUILIBRE DÉMORAPHIQUE

- Participation de la Ville au Club Réseau afin de trouver des solutions à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et à l'exode des jeunes.
- Participation en 2011 de la Ville au Salon de l'emploi et à la journée carrières de l'UQAR.
- Mise en œuvre d'une Politique familiale, dès 2004, afin de favoriser l'installation de nouvelles familles.

3. L'ÉQUITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

- Application du Programme d'accès à l'égalité en emploi à la Ville de Rimouski en vertu de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.
- Mise en place du programme Vigilance-Aîné(e) en 1996, s'adressant aux personnes malades, en convalescence, vivant seules, retraitées ou semi-retraitées âgées de 55 ans et plus. Ce programme gratuit consiste à acheminer un appel par la centrale téléphonique de la caserne des pompiers à ces citoyens. S'il n'y a pas de réponse après deux appels, l'ordinateur déclenche une alarme et les pompiers se rendent à la résidence pour faire une vérification.
- Mise en place en 1984 d'un service de transport en commun adapté par la Société des transports de Rimouski. Les personnes vivant un handicap bénéficient de quatre minibus adaptés et de l'usage de taxis, selon le cas.

- Organisation de semaines thématiques comme la « *Semaine de la santé mentale* » et la « *Semaine québécoise de la déficience intellectuelle* ».
- La Ville de Rimouski a adopté son cinquième Plan d'action favorisant l'intégration des personnes vivant un handicap en juillet 2011. Ce plan élaboré dans le cadre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées cible particulièrement les secteurs d'intervention suivants : l'accessibilité des lieux et des édifices appartenant à la Ville, l'habitation, la sécurité en milieu résidentiel, le transport, la signalisation et le stationnement, l'emploi, les loisirs, la culture et le tourisme, le soutien aux organismes communautaires, les communications et, enfin, l'administration municipale.
- Adoption d'une Déclaration des droits des citoyens en 2007.
- Publication du guide de services aux personnes âgées en 2011 sur le site Internet de la Ville.

4. LA GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE

a. Gestion des matières résiduelles

- Ouverture d'un lieu d'enfouissement technique en 2005 permettant de capter les eaux de lixiviation.
- Ouverture d'un écocentre en octobre 2007 permettant le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux dont les citoyens veulent se départir.

- Engagement depuis 2005 d'écoconseillers chargés de mener des campagnes de sensibilisation sur le recyclage dans les écoles, les fêtes et activités de la Ville.
- Inspection par les écoconseillers depuis 2009 des bacs à recyclage des résidents pour évaluer leurs pratiques et améliorer la qualité des matières se retrouvant au centre de tri.
- Organisation depuis 2004 de la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD).
- Organisation de la collecte des feuilles d'automne depuis 2008 : 165 tonnes sont en moyenne revalorisées par année en compost puis distribuées aux agriculteurs de la région.
- Implantation du projet en 2009 « *ICI, on composte* » par le Poids vert de Rimouski-Neigette qui consiste à collecter les matières putrescibles auprès de commerçants puis à les acheminer à la ferme Sageterre.
- Mise à la disposition des citoyens depuis 2009 d'endroits pour récupérer leurs piles au Colisée, aux bibliothèques municipales et aux commerces ayant signé une entente avec la Ville.
- Adoption du Règlement municipal 605-2011 rendant la pratique de l'herbicyclage obligatoire, à compter de 2011, elle permet de réduire la quantité de déchets au lieu d'enfouissement et de prolonger sa durée de vie.
- Création de la section « Dons de biens réutilisables » sur le site Internet de la Ville qui donne la possibilité aux citoyens de diffuser

une description des objets dont ils ne se servent plus pour en faire profiter d'autres personnes. Ce service existe depuis juillet 2007.

- Prise en charge, depuis 2006, de la vidange des installations septiques sur l'ensemble du territoire par l'entremise du Règlement 53-2003.
- Valorisation des boues municipales lors de la vidange des étangs aérés en priorisant la valorisation agronomique des boues.
- Préparatifs en vue de procéder à la collecte et au traitement des matières organiques résiduelles.

b. Transports alternatifs

- Mise sur pied et diffusion depuis 2008 d'un service de covoiturage sur le site Internet de la Ville pour les déplacements quotidiens des citoyens.
- Implantation à partir de 1993 d'un concept innovateur de transport collectif par voiture-taxi avec la mise en circulation du Taxibus.
- Mise en place d'un service de transport en commun par minibus à heure fixe depuis janvier 2011.
- Réseau cyclable de 47,3 km. Une augmentation de la pratique cyclable a d'ailleurs été observée avec environ 50 000 passages de cyclistes par année sur la Promenade de la mer.

- Implantation de divers projets pour encourager la marche urbaine comme le programme *Cœur en mouvement* et un carnet de parcours de marche.
- Mise en place d'aménagements sécuritaires comme des passages piétons sécurisés avec des bandes jaunes dans les rues achalandées, l'abaissement de trottoirs aux intersections pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite. Des bancs et des rampes dans les côtes, comme sur l'avenue Belzile, ont aussi été installés pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite.
- Confection en 2011 d'un Plan de mobilité active pour encourager les déplacements à pied et à vélo de façon sécuritaire.
- Inauguration en 2003 d'une promenade en bordure du fleuve sur une longueur de près de 5 km favorisant les déplacements à pied et à vélo (Promenade de la mer).

c. Patrimoine forestier et espaces naturels

- Programme d'interprétation et de mise en valeur de l'île Saint-Barnabé depuis 2008.
- Mise en place d'ateliers sur la conservation des milieux naturels en mars 2010.
- Participation de la Ville depuis 2004 à l'élaboration du plan concerté de la mise en valeur du corridor de la rivière Rimouski avec l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent.

- Obtention du label « Fleurons du Québec » avec la mention « Très bien » correspondant à un embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines.
- Certification FSC de certains boisés qui prouve que les forêts sont aménagées de façon durable.
- Organisation de projets de plantation d'arbres depuis 2008 avec Arbres Canada afin d'embellir certaines artères du secteur urbain.
- Distribution d'arbres aux citoyens depuis 2006, ces derniers reçoivent des conseils de plantation lors de la remise de ces arbres.
- Plantation de centaines d'arbres depuis le début des années 2000 dans le développement domiciliaire des Prés du Saint-Rosaire, un engagement réciproque est signé par les citoyens. C'est un contrat qui oblige les propriétaires à assumer l'entretien de ces arbres et à ne poser aucun geste pouvant causer leur mort.
- Règlement sur l'interdiction d'utilisation de pesticides à des fins esthétiques depuis 2004.
- Aménagement d'un arboretum au lac à l'Anguille avec plus de 15 000 arbres.
- Début en 2010, de l'inventaire des milieux humides présents sur le territoire, à leur caractérisation, à l'établissement de l'indice de qualité de milieux humides (IQMH) et à leur classification selon cet indice. Cet inventaire a été réalisé pour les milieux humides situés au nord de l'autoroute Jean-Lesage dans le territoire couvert entre les districts Sacré-Cœur et Pointe-au-Père. Il reste à faire la même

démarche pour le territoire du Bic et les îlots déstructurés au nord de l'autoroute Jean-Lesage, puis à établir la priorisation des milieux humides de l'ensemble du territoire rimouskois.

d. Gestion de l'eau

- ❑ Vérification quotidienne de la consommation en eau potable pour identifier les possibilités de fuite.
- ❑ Recherche et réparation des fuites de manière quasi continue par du personnel qualifié en ce domaine.
- ❑ Participation au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) de RÉSEAU environnement depuis plus de 25 ans. Exemple : le 15 juillet 2011, la Division des travaux publics a suspendu ses opérations de lavage des rues et d'arrosage des fleurs ce qui a permis d'économiser 54 500 litres d'eau.
- ❑ Règlement refondu en 2004 concernant l'usage extérieur de l'eau potable provenant de l'aqueduc du réseau public. Il restreint notamment l'arrosage des pelouses, haies, arbres, et autres végétaux à des heures et jours précis.
- ❑ Engagement annuellement d'un étudiant chargé de l'application de ce règlement et tout particulièrement quant à l'arrosage des pelouses.
- ❑ Adoption en 2010 du Règlement 515-2010 qui prévoit que tout nouveau cabinet d'aisance installé ou remplacé dans un bâtiment doit avoir un maximum de six (6) litres par chasse d'eau.

- ❑ Présence de compteurs d'eau dans 50 institutions, commerces et industries (ICI) et installation dans 150 autres qui ont été ciblés.
- ❑ Investissement de plusieurs millions de dollars pour le projet de mise aux normes des équipements d'eau potable en s'alimentant par eaux souterraines au lieu des eaux de surface et addition d'un puits pour desservir le district Le Bic.
- ❑ Travaux de renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égout dans plusieurs rues de la ville.
- ❑ Investissement majeur depuis 2010 dans le district Le Bic afin de respecter les nouvelles normes gouvernementales quant à la qualité de l'eau mais aussi quant à la quantité d'eau disponible.
- ❑ Remise de 400 barils de récupération d'eau de pluie pour jardin, d'une capacité de 200 litres (45 gallons) pour le secteur résidentiel.

e. Gestion municipale

- ❑ Participation à l'organisation de la *Semaine rimouskoise de l'environnement* depuis 2009 afin de permettre aux citoyens d'approfondir leurs connaissances à travers des débats, conférences, projections de documentaires, etc.
- ❑ Organisation de séances de formation depuis 2002 sur le compostage volontaire et distribution de composteurs sous la gestion de la MRC de Rimouski-Neigette.
- ❑ Achat par la Ville de produits en favorisant les fournisseurs locaux (Politique d'approvisionnement).

- ❑ Sensibilisation aux employés de la Ville du réemploi du papier, des photocopies recto-verso, de l'utilisation des filtres à café réutilisables et du réemploi des fournitures de bureau.
- ❑ Envoi aux employés des relevés de salaire par courriel depuis le début de l'année 2011.
- ❑ Mise en ligne des plans d'action adoptés par le conseil municipal au lieu de les envoyer en copie papier aux citoyens.
- ❑ Tenue du conseil sans papier depuis février 2010.
- ❑ Participation au Défi Climat depuis 2010.
- ❑ Création de la rubrique « Environnement » sur le site Internet de la Ville.
- ❑ Embauche de deux écoconseillers de mai à août permettant de guider les citoyens dans les gestes écologiques à poser.
- ❑ Sensibilisation des employés à la marche au ralenti.
- ❑ Mise à la disposition des employés travaillant dans le secteur des parcs d'un véhicule électrique.
- ❑ Inscription de la Ville au programme de reconnaissance environnementale « *ICI ON RECYCLE!* » pour l'hôtel de ville.
- ❑ Utilisation de l'eau de la rivière Rimouski pour les activités de lavage des rues au lieu de l'eau potable.

- Remplacement de la nécessité d'une demande de permis par des déclarations obligatoires pouvant être faites par courrier électronique pour différents types de travaux.
- Réalisation de diverses mesures d'économie d'énergie dans des bâtiments municipaux.
- Analyse des besoins lors d'achat de véhicule pour réduire la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre (GES).
- Réalisation de travaux de remplacement de luminaires de rue (mercure vers de la haute pression au sodium), de lampes incandescentes des feux de circulation et de croisée de chemin de fer par de la diode électroluminescente (DEL) et de nouveaux lampadaires permettant de contrer la pollution lumineuse.
- Mise en place de contrôle électronique sur certains camions quant à l'épandage des sels et des abrasifs.

5. LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Consultation des citoyens pour le projet *Rimouski 2006 - Savoir naviguer ensemble*. Pour ce projet, une nouvelle démarche de démocratie de proximité a été initiée. Deux cents (200) citoyens ont participé aux quatre rencontres de district et à la soirée de concertation afin d'éclairer la prise de décision du conseil municipal pour les plans d'action de la Ville. Ces séances de consultations, ainsi que les deux cent soixante (260) mémoires déposés ont permis d'alimenter les séances de travail et de dégager les éléments d'intervention stratégiques et prioritaires pour

chacun des thèmes ciblés. Ce projet d'envergure rassembleur a aussi valu à la Ville de remporter un prix d'excellence de l'Institut de l'administration publique du Québec en 2007.

- Présentation des plans d'action de la Ville chaque année aux Rimouskois et Rimouskoises afin qu'ils soient au courant des mesures prises par la municipalité pour atteindre les objectifs formulés lors de la consultation publique de 2006 et rencontres bilan auprès des citoyens quant à la réalisation de ces actions.
- Implantation du projet pilote Municipalité amie des aînés (MADA) en mai 2008 afin d'assurer un milieu de vie sécuritaire et convivial pour les personnes âgées.
- Création d'une quarantaine de comités, commissions et corporations sollicitant les citoyens. Ces comités touchent un large éventail de la population, car ils traitent de sujets très variés comme la sécurité alimentaire, le réseau des pistes cyclables ou encore la culture et le patrimoine de la MRC.
- Consultation en cours sur le chantier Rimouski 2020.

6. LA QUALITÉ DE VIE

- Implantation le 26 août 2005 de la Salle DESJARDINS-TELUS qui a obtenu le Félix de la « Salle de spectacles de l'année » au gala de l'ADISQ en octobre 2008 et d'un centre culturel regroupant plusieurs organismes.
- Organisation d'activités culturelles et d'animation inscrites dans la démarche de revitalisation du centre-ville entreprise dans les

années 80. Exemple : le Festi Jazz international de Rimouski et le Carrousel international du film de Rimouski.

- Classement de la Ville, en 2011, au 3^e rang de l'Indice relatif du bonheur (IRB) sur 35 villes.
- Classement de la Ville, en avril 2011, 4^e place de la municipalité dans le Top 10 des municipalités plein air du Québec, suivant le magazine Géo Plein Air.
- Ajout des zones d'accès Internet sans fil, en collaboration avec Z.A.P. Bas-Saint-Laurent pour les citoyens et visiteurs dans des endroits publics.
- Élaboration d'un *Plan directeur des infrastructures des parcs et espaces verts* par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire afin de mettre à jour les aménagements devant être réalisés dans les îlots de verdure, les parcs de secteur, les parcs de quartier, les parcs urbains et complexes sportifs afin de planifier les équipements à installer dans le futur en suivant les besoins de la clientèle. Cet exercice a également permis d'arrimer ces équipements à la norme canadienne CAN/CSA-Z614-03 relative à la sécurité des appareils et aires de jeux.
- Participation au *Défi Santé 5/30 Équilibre* qui incite les citoyens à mener une vie saine pendant six (6) semaines du 1^{er} mars au 11 avril 2011. La Ville de Rimouski a remporté le défi avec un taux de participation de 3,56 % face à Lévis avec qui elle était en compétition directe.

- Tenue de l'activité d'accueil à l'intention des nouveaux arrivants et diffusion du guide incluant la liste des organismes à caractère familial depuis 2008.
- Organisation des fêtes de familles et de quartiers chaque année pour renforcer le sentiment d'appartenance entre les familles.
- Adoption de la première Politique familiale en 2004 dont le principal objectif est de créer un milieu de vie favorable au développement des familles.
- Implantation du projet pilote Municipalité amie des aînés (MADA) en mai 2008 afin d'assurer un milieu de vie sécuritaire et convivial pour les personnes âgées. Des actions ont été déterminées touchant le milieu de vie des aînés, le transport, les déplacements sécuritaires, l'information citoyenne, les loisirs, la culture, la participation sociale ainsi que les services communautaires et la santé.
- Adoption annuellement d'un Plan d'action favorisant l'intégration des personnes vivant un handicap dans le cadre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. L'objectif de ce plan est d'améliorer la qualité de vie de ces personnes en éliminant tout obstacle à leur intégration.
- Mise en place de la Coopérative de solidarité Paradis, en 2002, qui est un espace de travail, de création et de diffusion pour des organismes de la communauté artistique comme le Paraloeil, le Caravansérail, les Éditions du Berger Blanc et la Ligue d'improvisation de Rimouski (LIR).
- Appui au comité Rimouski Ville étudiante depuis de nombreuses années.

- ❑ Participation au programme de rénovation des bâtiments (Programme Rénovation Québec-Ville de Rimouski).
- ❑ Participation à la construction de logements sociaux.
- ❑ Contribution au déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Rimouski.
- ❑ Mise en place de différents aménagements dans plusieurs rues pour atténuer la vitesse des véhicules et rendre plus sécuritaires certains tronçons de rues.
- ❑ Programme visant à minimiser les problèmes reliés à la présence des goélands dans le milieu urbain.

7. LE TOURISME

- ❑ Diffusion d'une galerie de photos du territoire sur le site Internet de la Ville.
- ❑ Mise en place, sur le site Internet de la Ville, d'une section « Visiteurs » portant sur différents sujets d'intérêt pour le tourisme comme les équipements disponibles, les attraits et les services touristiques.
- ❑ Promotion de la concertation entre la Société rimouskoise du patrimoine, le comité sur la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel du Bic et la Corporation patrimoniale de Sainte-Blandine inc. de la Maison Souvenance.
- ❑ Contribution pour un montant de 170 000 \$ à la réalisation du projet du sous-marin Onondaga du Site historique maritime de la Pointe-au-Père.

- Mise sur pied du marché public en 2008 qui a engendré des ventes de 90 000 \$ la première année et attire de plus en plus de visiteurs (environ 1 500 par semaine).

- Animation des rues par les valets urbains depuis 2007 qui ont pour mandat d'offrir un accueil chaleureux aux visiteurs et résidents et de les renseigner sur les attraits de la ville.

Ville de Rimouski – Chantier Rimouski 2020

205, avenue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec) G5L 7C7

www.ville.rimouski.qc.ca/rimouski2020